

## COMMUNIQUE

### « Intercommunalité : respectons les dynamiques locales ! »

**Dans chaque département, les préfets installent actuellement les nouvelles commissions départementales de la coopération intercommunale (CDCI) afin de leur présenter le projet de schéma départemental de la coopération intercommunale (SDCI) préparé par leurs services pour aboutir, avant la fin de l'année, au remodelage complet de la carte des intercommunalités.**

Les acteurs associatifs engagés depuis de nombreuses années dans le mouvement du développement local, dans l'éducation populaire et les pratiques de participation citoyenne, rappellent les valeurs et les pratiques institutionnelles démocratiques qui devraient guider l'élaboration des schémas départementaux de la coopération intercommunale.

Si nous partageons l'objectif d'achèvement de la carte intercommunale, nous contestons vivement la méthode choisie privilégiant une approche « descendante » tenant insuffisamment compte des réalités portées par les acteurs locaux. Chaque intercommunalité est issue d'une histoire locale qui ne peut être résumée en quelques seuils de population et autres normes techniques. La restructuration de l'intercommunalité doit se garder de dessiner les contours de structures artificielles, sans cohérence et sans projet territorial. Il faut **éviter de créer des coquilles vides**, des intercommunalités d'opportunité en oubliant qu'un territoire est d'abord un lieu de vie.

**Le projet doit précéder la structure et non le contraire.** Il est indispensable que les CDCI ne cantonnent pas les nouvelles intercommunalités dans l'addition de projets sectoriels qui ne seraient pas « cousus » ensemble. Il s'agit de veiller à maintenir ou de constituer des territoires de projet en capacité de contractualiser avec les différents partenaires publics.

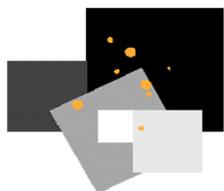
En outre, l'approche actuelle basée sur la réduction du nombre de structures de coopération intercommunale risque d'aboutir à des concentrations de pouvoirs sur de trop vastes ensembles, éloignés des réalités locales et des besoins des citoyens. Réussir la carte intercommunale de demain passe par un renforcement de la démocratie et de la gouvernance locales et par la mise en œuvre d'**un projet commun construit avec la population** prenant en compte les spécificités de leur territoire. Si les associations signataires partagent l'objectif de suppression des enclaves et des discontinuités territoriales, elles affirment qu'il est nécessaire de laisser aux communes isolées le temps de proposer leur rattachement à une intercommunalité de leur choix, sans pression autoritaire.

Il revient aux élus et aux acteurs locaux mobilisés d'être vigilants et de préparer ensemble en amont les négociations de ces schémas. Ces négociations ne peuvent se tenir dans le secret des préfectures et nécessitent **un débat public local**.

Nos réseaux associatifs continueront d'être attentifs à la manière dont se traduira sur le terrain la réforme des collectivités territoriales. **Nous appelons à une autre réforme, porteuse d'un nouvel élan de décentralisation au profit des dynamiques des territoires et des démarches participatives.**

Pour plus d'informations : [www.decentralisonsautrement.fr](http://www.decentralisonsautrement.fr)

## Les signataires



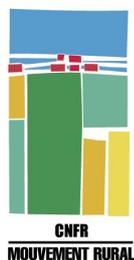
**L'UNADEL** : l'Union nationale des acteurs et des structures du développement local est une association qui promeut depuis 1992 auprès des pouvoirs publics et des acteurs de terrain les pratiques du développement local participatif (conseils de développement) et les territoires de projets (pays, intercommunalités...). Contact : 01 45 75 91 55 - unadel@wanadoo.fr – Site : [www.unadel.asso.fr](http://www.unadel.asso.fr)



**L'ADELS** : L'Association pour la démocratie et l'éducation locale et sociale est un lieu d'échange et de propositions pour le développement de la démocratie locale depuis 1959, des élus locaux, des militants associatifs, des professionnels et des citoyens engagés dans la vie locale. L'ADELS organise depuis un an des débats pour expliquer la réforme territoriale. Contact : 01 43 55 40 05. [secretariat@adels.org](mailto:secretariat@adels.org)



**RECIT** (réseau des écoles de citoyens) travaille depuis 2002 à mutualiser les pratiques porteuses d'alternatives et développer une éducation citoyenne qui permet à chacun d'être acteur de sa propre vie citoyenne et le monde solidaire. Contact : Erika 06 59 26 71 35 - Site : [recit@recit.net](mailto:recit@recit.net) [www.recit.net](http://www.recit.net)



**La CNFR** (Confédération Nationale des Foyers Ruraux) fédère des associations qui se reconnaissent dans les valeurs de l'éducation populaire et qui contribuent à ce que les territoires ruraux restent des espaces de vie et de solidarité, promeuvent le fait associatif et contribuent à l'émancipation des individus, tout en luttant contre la fracture sociale et l'isolement des individus. Contact : 01 45 78 74 20 - [fnfr@mouvement-rural.org](mailto:fnfr@mouvement-rural.org) – Site : [www.mouvement-rural.org](http://www.mouvement-rural.org)



**L'AFIP** est un réseau associatif composé de structures réparties sur le territoire national. De la médiation à la création d'activités, l'AFIP est un acteur du milieu rural ayant une approche territoriale portante et militante pour les valeurs du développement durable notamment sur le milieu social. Contact : 01 48 74 52 88 - [contact@afip.asso.fr](mailto:contact@afip.asso.fr) - Site : [www.afip.asso.fr](http://www.afip.asso.fr)

**Collectif des associations citoyennes**

**Le Collectif des associations citoyennes.** Le collectif des associations citoyennes s'est créé en juin 2010 pour lutter contre la réduction du rôle des associations à des fonctions de prestataires et promouvoir le rôle des associations pour l'émergence d'une société à finalité humaine. Contact 06 08 18 48 96 - [contact@associations-citoyennes.net](mailto:contact@associations-citoyennes.net) - Site : [associations-citoyennes.net](http://associations-citoyennes.net)